



Liberté - Égalité - Fraternité

LETTRE DU MAIRE RELATIVE AU NPRU

Melun, février 2021



Louis Vogel

Maire de Melun,
Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Chères Melunaises, Chers Melunais,

En décembre dernier je vous ai informé que le NPRU avait été validé sur les quartiers du sud (Lorient, Chateaubriand/Lamartine, Beauregard, École Jules Ferry, Plein ciel), mais que le Comité d'Engagement de l'ANRU attendait sur Schuman un projet à la hauteur des demandes exprimées pour remédier aux dysfonctionnements constatés : il nous faut retravailler notre projet pour Schuman, ce quartier d'entrée de ville et d'agglomération, à travers le lancement d'une étude urbaine.

Depuis, j'ai été interpellé par certains d'entre vous concernant cette nouvelle étude et la manière dont les habitants et usagers allaient y être associés. Comment allons-nous, ensemble, construire le Schuman de demain ? C'est ce que je vous propose de travailler conjointement au cours de ce premier semestre 2021.

Avant tout, je tiens à vous exprimer à nouveau ma détermination et celle de mon équipe à agir sur ce quartier qui mérite, autant que d'autres, un projet global de qualité, permettant d'offrir à ses habitants et ses usagers un cadre de vie agréable et bienveillant, tant sur la question du logement que des équipements publics, des mobilités ou plus largement de l'environnement.

Ma détermination est une chose, les finances municipales en sont une autre. La Ville de Melun ne pourra agir en profondeur sur ce quartier sans les financements de l'ANRU et de ses partenaires.

Le projet de réhabilitation « énergétique » des bâtiments d'habitation du bailleur Trois Moulins Habitat, et du groupe scolaire déposé en 2019, a été jugé non compatible avec les attendus de l'Agence, conduisant à un non-financement du projet, en dehors de la résidentialisation et de la réhabilitation des façades de la Tour d'Habitat 77.

L'ANRU a alors proposé à la Ville de Melun de financer une nouvelle réflexion sur Schuman couplant une étude urbaine et une mission de concertation, ce que nous avons accepté, toujours avec le même souhait d'agir sur ce quartier.

Cette étude urbaine complémentaire, nous le pensons, est une opportunité à saisir pour conserver le lien de solidarité qui caractérise le quartier Schuman, tout en lui permettant de se développer au sein d'un cadre de vie et d'un environnement plus agréable à la hauteur des ambitions environnementales que l'on est en droit d'attendre en 2021.

La feuille de route est la suivante : il s'agit de revoir le projet, en concertation avec les habitants et les usagers du quartier, des commerces et des équipements, en tirant parti d'une meilleure analyse et connaissance de ses atouts, et en prenant en considération un quartier élargi qui tient davantage compte des dynamiques alentours comme l'arrivée du Tzen, le projet ambitieux de la Caserne Lemaître, les besoins du Santépôle, les évolutions du centre technique municipal, du Champ de Foire...mais aussi de la diversité des points de vue.



L'étude urbaine a été confiée à une équipe pluridisciplinaire dont le mandataire est l'agence d'urbanistes « La Fabrique Urbaine ». La mission de concertation a, quant à elle, été attribuée par l'ANRU à l'agence Adéus qui, sur recommandation des agents de la Maison du Projet, a pris un premier contact téléphonique avec certains d'entre vous.

Le calendrier est contraint, le contexte sanitaire ne facilite pas les choses. Nous devons co-construire un projet ambitieux pour l'été 2021 en vue d'une nouvelle présentation devant le Comité d'Engagement de l'ANRU au dernier trimestre de cette même année.

Comme certains habitants l'ont souligné, cette étude, dont nous ne pouvons anticiper les conclusions, devra apporter des réponses aux habitants et usagers sur les logements, qui ne sont parfois plus adaptés, la qualité urbaine et résidentielle qui laisse parfois perplexe, la place du piéton si peu valorisée par rapport à la place prédominante de la voiture ou encore le groupe scolaire qui voit le nombre d'élèves diminuer d'année en année au risque de se voir imposer sa fermeture par l'Éducation nationale.

La démolition ou la déconstruction ne constituent pas des objectifs en soi. Il convient au contraire de réfléchir aux moyens de répondre aux besoins de toutes et tous en se donnant toutes les chances de préserver ce lien humain si présent sur ce quartier.

Nous devons avant tout définir un objectif commun, un but à atteindre et cela ne pourra se faire que dans un climat de confiance sous peine que les échanges soient vains. Une fois que nous aurons, ensemble, défini les objectifs à atteindre, nous pourrons déterminer, alors, les moyens à mettre en œuvre pour les concrétiser.

Des concessions devront sans doute être faites afin de construire un projet qui intègre l'ensemble de ces sujets et tienne compte de toutes les parties prenantes en accompagnant les plus fragiles tout en garantissant le respect de l'intérêt général. Je suis sûr que les prochains mois seront riches d'échanges et d'innovations.

Malgré le contexte et dans la limite des règles sanitaires que nous devons continuer de respecter, j'espère pouvoir revenir sur le quartier auprès de vous, habitants et usagers, dès le mois de mars, et tout au long de la définition de ce projet.

Enfin, je voudrais vous remercier, vous, habitants qui avez su m'interpeller sur les inquiétudes que le lancement de cette nouvelle étude a pu créer et espère vous voir nombreux lors de nos temps d'échanges jusqu'à la concrétisation de ce beau projet.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, chères Melunaises, chers Melunais, en l'assurance de tout mon dévouement.

Louis Vogel
Maire de Melun
Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine